

2e Année N° 35 2 juin 1950

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest
LYON
Téléphone : Franklin 82-51

PARTIE GENERALE

APRES LA GRELE

Après les orages de grêle qui se sont multipliés de façon anormale au cours du mois de mai et devant la situation orageuse qui tend à se renouveler, nous rappelons à nos abonnés les prescriptions déjà données par notre bulletin au cours de la saison 1949.

Après une chute de grêle, il ne suffit pas de constater les dégâts et d'attendre la campagne suivante, encore faut-il prévenir les conséquences que peuvent avoir à retardement les blessures dues à la grêle. Sur le jeune bois notamment ces blessures retardent ou même arrêtent l'aoûtement du bois ; de plus elles sont une voie d'entrée pour toutes sortes de maladies. A la suite de l'orage, on doit d'abord rechercher les rameaux dont il n'y aura vraiment rien à tirer l'année suivante par suite de la destruction des yeux ou de déformations trop importantes et les rabattre dès que possible. Même si des yeux perçaient à nouveau, ces rameaux offriraient trop de prise aux maladies et leur végétation chétive porterait tort à l'ensemble du pied.

Quant aux rameaux moins atteints qui peuvent sans inconvénient rester tels quels, il convient de les protéger contre les invasions cryptogamiques auxquelles les plaies de grêle sont une porte ouverte, par une pulvérisation au cuivre dès après l'orage. Cette pulvérisation possède en outre un pouvoir cicatrisant. Moyennant quoi sont réduites au minimum les conséquences de ces orages désastreux.

CLIMAT COMPARE D'AVRIL ET DE MAI 1950

Cette année, à l'opposé de l'an dernier, un mois de mai chaud et orageux a succédé à un mois d'avril froid et pluvieux. Ces deux mois ont présenté des caractères extrêmement nets, en particulier mai avec ses orages presque quotidiens dans certaines régions et ses chutes de grêle très fréquentes.

Ces derniers caractères, que l'on pourrait expliquer scientifiquement par l'aspect même du mois précédent, se retrouvent dans un certain nombre de mois de mai dans les années antérieures : 1932, 1929, 1925, 1922, 1921, 1918, 1917 et, fait particulièrement intéressant, dans chacun de ces exemples on retrouve le même caractère de froid et d'humidité du mois d'avril qu'en 1950.

On pourrait donc, sans cependant en déduire une loi rigide, conclure que les traits climatiques de ces deux mois consécutifs du printemps sont assez étroitement liés.

Qui plus est, si l'on recherche dans la même série d'années les mois d'avril les plus froids, seul celui de 1928 possède un caractère de pluviosité équivalent à ceux déjà cités ; or mai 1928, s'il fut froid et pluvieux dans son ensemble, n'en comporta pas moins au début et à la fin deux séries d'orages violents accompagnés de chutes de grêle dans certaines régions.

Quelquefois cette succession de phénomènes est légèrement décalée par rapport au cadre artificiel des mois du calendrier ; par exemple en 1940 où la période froide et humide se place du 26 mars au 20 avril et les orages de grêle du 24 avril au 18 mai, mais cette année 1940, compte tenu de ce décalage, confirme les exemples précédents.

Voici donc une nouvelle règle empirique — qui, répétons-le, ne peut être considérée comme certaine tant qu'elle n'a pas reçu une explication scientifique rigoureuse — dont pourraient à l'avenir s'inspirer les agriculteurs, comme d'un de ces dictons dont l'exactitude est quelquefois plus contestable.

P 1 7

PARTIE TECHNIQUE

Vigne | **NOTE IV** | *Tous départements*

Mildiou-Oïdium. — Des foyers primaires de **Mildiou** se sont déclarés en toutes régions pendant la deuxième moitié du mois de mai. Les premières attaques secondaires ont succédé en certains points aux pluies de Pentecôte. Par suite des pluies orageuses qui ont commencé dans le sud-ouest et s'étendront sans doute vers la fin de la semaine à nos régions en prenant un caractère plus régulier, un second traitement contre le Mildiou devra être effectué aux dates suivantes :

1ers foyers secondaires : Tarentaise, Maurienne, Combe de Savoie, Forez : AVANT LE 4 JUIN.

2es foyers secondaires :

a) basse et moyenne vallée du Rhône, vallées intérieures de l'Ardèche et de la Drôme : AVANT LE 4 JUIN également ;

b) autres régions : AVANT LE 8 JUIN.

Une importante invasion d'**Oïdium** a été également observée depuis le 16 mai. On profitera donc du traitement contre le Mildiou pour enrayer cet Oïdium sur les cépages sensibles.

On utilisera les formules suivantes :

— Cépages non sensibles à l'Oïdium :
- Soit **bouillie bordelaise** à 1,5 % ;
- Soit **acétate neutre** (Verdet) ;
- Soit **bouillie bourguignonne** à 1,5 % ;
- Soit **oxychlorure de cuivre ;**
- Soit **oxyde cuivreux,**

— Cépages sensibles à l'Oïdium :

Ajouter un **soufre mouillable** à l'une des formules ci-dessus.

Pomme de terre | **NOTE N° II** | *Tous départements* *Toutes altitudes*

Mildiou. — Le déclenchement de cette maladie est maintenant possible à toute altitude.

Doryphore. — Les éclosions de larves ont commencé en toutes régions et les dégâts sont déjà importants en certains points. Nous rappelons qu'un **règlement international** rend **obligatoire** le traitement contre ce parasite.

En conséquence, on appliquera dès réception de ce bulletin un traitement combiné contre le Doryphore et le Mildiou à l'aide des produits suivants :

a) Contre le Mildiou :
- — bouillie bordelaise à 1,5 %,
- ou oxychlorure de cuivre.

b) Contre le Doryphore :
- — arséniate de chaux,
- ou roténone,
- ou D.D.T.

Tous les mélanges sont possibles entre ces différents produits.

Cultures diverses | **NOTE N° III** | *Drôme - Isère*

Négril de la luzerne. — Cet insecte étant apparu dans les régions habituellement contaminées de la Drôme et de l'Isère, nous rappelons la nécessité d'un traitement, conformément aux prescriptions de notre bulletin n° 27 du 5 mai 1950.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

Le Gérant : G. GRISARD

124621 — Imp. Réunies de Lyon — 5-50
Dépôt légal n° 927 — 2-1950